

Académie de POITIERS
Identification de l'établissement



PROCES – VERBAL DE LA SEANCE du conseil d'administration

Date : LUNDI 7 NOVEMBRE 2022

Année scolaire : **2022- 2023**

Numéro de séance : **2**

Date de transmission de la convocation aux membres : JEUDI 20 OCTOBRE 2022

1^{ère} convocation (oui/non) : OUI

2^{ème} convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : **Anita LEGRAS**

Secrétaire de séance : Caroline BROCAILLE (représentant parent d'élèves PEEP)

Quorum (16) : OUI

Nombre de présents : 19

Ordre du jour

1 / Affaires Éducatives et Pédagogiques

- Point DGH

2/ Affaires Administratives et Financières

- Convention avec intervenant extérieur pour le CESC-Rochelais
- Proposition de délégation du Conseil d'Administration à la Commission permanente et installation des commissions
- Autorisation de conclure des marchés inférieurs à un an
- Autorisation de conclure des marchés supérieurs à un an
- Règlement de la commande publique 2023
- Programme d'utilisation de la Taxe d'Apprentissage 2022-2023
- Tarifs SRH-Préparation du budget 2023
- Tarifs divers hors SRH-Préparation du budget 2023
- Clés de répartition pour les charges communes ALO/SRH
- Règlement intérieur du CFA
- Règlement intérieur du CA
- Affectation crédits globalisés
- Décisions budgétaires modificatives pour information et pour vote

3/Questions diverses

- Annexes :

1) structure du lycée à octobre 2022

2) tableau répartition juin 2022 avec 1 STMG en plus

3) version TRM 30 juin 2022 pour le CA

4) composition des conseils et commissions du lycée Jean DAUTET

5) règlement intérieur du Conseil d'Administration du lycée Jean Dautet

Les annexes suivantes sont issues du document fourni par le lycée en vue de la préparation du CA

6) convention de collaboration 2022/2023 p1,2,3

7) rapport Vie Matérielle et Financière p7

8) règlement de la commande publique 2023 p8

9) programme d'utilisation de la Taxe d'Apprentissage 2022-2023 p9

10) tarifs du Service Restauration et Hébergement pour l'année 2023 p10,11

11) tarifs divers de l'année 2023 p12,13

12) clés de répartition pour les charges communes ALO/SRH p14

13) règlement intérieur du CFA applicable aux apprentis et au personnel UFA p16 à 23

14) affectation des crédits globalisés p24

15) Décisions budgétaires modificatives présenter pour vote p25

16) présentation du programme 2022-2023 de la MDL/CVL

- Motions AUCUNE

PRESENCE au CONSEIL**Séance du 7 NOVEMBRE 2022**

Qualité	Titulaires				Suppléants			
	Nom - Prénom	P[[☑]]	A[[☑]]	E[[☑]]	Nom - Prénom	P[[☑]]	A[[☑]]	E[[☑]]
ADMINISTRATION	Chef d'établissement	Anita LEGRAS	X					
	Provisseur ou principal Adjoint	Dorothee MAINIL						
	Agent comptable /Gestionnaire	Emilien DOUSSET	X					
	C.P.E.	Catherine LARCHE			X			
	Invité permanent	Jean-Philippe COLAS	X					
ELUS LOCAUX	Collectivité de Rattachement	Jean-Philippe PLEZ BLANCHARD Gérard		X	JLALJI Brahim		X	
	Groupement de Communes							
	Commune siège	SABATIER Michel			X	Mme BENGUIGUI		X
PERSONNALITE QUALIFIEE	LE NOUEN Annie		X					
PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT	Personnel d'enseignement	FARGES Julien	X		LABASSE Guy			
		GUILBAUD PEREZ Malorie	X		NICOLAON Philippe	X		
		DECAUDIN François	X		COURDE Pascale			
		LABASSE Claudine	X		VEROUIL Emilie			
		CARMONA Rosario			CHEMIN Laurélie			
		NANTET Alexandra	X		LEAL Hélène	X		
		DESCAMPS Fabrice	X		CASTELLAN Sébastien	X		
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	ROBICHON Anne-Françoise	X					
		ROBIN Christine	X					
		CLOAREC Corinne						
PARENTS D'ELEVES et ELEVES	Parents d'élèves	PILLAUD Corinne			X	BLONDY Caroline	X	
		MALATESTA Thierry			X	CHICH Berth Sabée		X
		NEVEUR Sophie	X			POUCINEAU Stéphanie		X
		BROCAILLE Caroline	X			MINISINI Laurence		X
		VILCOQ Stéphanie	X			LANDAIS Karine		X
	Elèves	BEDU Cédric	X			PICKERING-CARTER Albany		
		MARTIN Amélie	X			FRANÇOIS Sarah		
		CLARK Louis				MONTORIOL Suzanne		
		BRANCHUT Zia				ALBERGE Jules		
		HENAFF Constance	X			PAPET Salomé		

[[☑]] P : Présent - A : Absent - E : Excusé

Avec 19 membres réunis, le quorum est atteint et la séance s'ouvre à 18H00.

I – Désignation du secrétaire de séance

Madame Caroline BROCAILLE, représentante des parents d'élèves pour la PEEP, accepte le secrétariat de séance.

II – Approbation du PV du CA

Le PV du Conseil d'administration du 4 juillet 2022 en attente d'approbation est approuvé à l'unanimité après modifications demandées au Conseil d'Administration du 6 octobre 2022.

Le PV du Conseil d'administration du 6 octobre 2022 est approuvé à l'unanimité. (2 corrections d'orthographe y seront apportées)

III – Modification éventuelle de l'ordre du jour

Les représentants des élèves demandent l'ajout d'une question diverse. Ils demandent à faire la présentation du programme 2022-2023 de la MDL/CVL.

IV - Affaires Éducatives et Pédagogiques

- Point DGH

À l'aide de l'annexe 1) structure du lycée à octobre 2022,

Madame LEGRAS donne pour information.

Les représentants de parents d'élèves remarquent des classes chargées.

Madame LEGRAS précise que pour le rectorat, les effectifs des classes de seconde sont de 35 élèves. Au lycée Dautet, le conseil pédagogique a validé les effectifs de classe de seconde à 24 élèves. C'est une chance pour accompagner les élèves en difficulté. Les classes dont l'effectif est plus important, sont les classes où les élèves ont moins besoin d'accompagnement comme par exemple les classes EURO. C'est un choix de l'établissement.

Monsieur NICOLAON demande que soit ajouté à l'annexe qu'il y a également 24 élèves en option histoire des arts.

À l'aide de l'annexe 2) tableau répartition juin 2022 avec 1 STMG en plus et 3) version TRM 30 juin 2022 pour le CA,

Madame BLONDY demande si les spécialités sont suivies à l'université.

Monsieur COLAS précise que la composition des sections est variable d'une année sur l'autre au lycée. La répartition des spécialités est stable depuis leur création. Globalement, les spécialités sont suivies à l'université. Le changement de spécialité en cours de scolarité reste difficile compte tenu des effectifs des classes. Leur choix a fait l'objet de décision au préalable. Il y a toujours une possibilité de dialogue.

V - Affaires Administratives et Financières

- Proposition de délégation du Conseil d'Administration à la Commission permanente et installation des commissions

À l'aide de l'annexe 4) composition des conseils et commissions du lycée DAUTET,

Monsieur DOUSSET et Madame LEGRAS expliquent que la commission permanente se réunit avant le Conseil d'Administration pour préparer les contrats et conventions à valider. La supprimer permettrait un gain de temps. La commission permanente ne pourra pas se réunir avant le prochain Conseil d'Administration de fin novembre, les délais de convocation ne pouvant être respectés.

La commission permanente est maintenue.

VOTE			
PRESENTS 19	POUR 19	CONTRE	ABSTENTION

Je demande si un représentant des parents d'élèves de la liste peut assister au CVL sans être élu titulaire ou suppléant. Madame LEGRAS nous dit que c'est possible.

Madame NEVEUR demande pourquoi la commission restauration n'apparaît pas dans le tableau récapitulatif des commissions. Monsieur DOUSSET répond que ce n'est pas une commission qui émane du CA. Les membres de la commission restauration seront désignés plus tard. C'est une commission importante à la vie de l'établissement.

Monsieur DOUSSET nous dit également que la commission d'appel n'apparaît pas non plus.

Madame LEGRAS nous présente le Conseil pédagogique pour information.

- Règlement intérieur du CA

À l'aide de l'annexe 5) règlement intérieur du Conseil d'Administration du lycée Jean Dautet,

Un représentant des professeurs demande l'ajout à l'article 5 « ... (dotation globale horaire), **le budget et les délégations votés lors du CA.** »

Madame LEGRAS précise que les CA ne dureront pas plus de 2 heures car il vaut mieux un report de séance qu'un CA trop long. Ce n'est pas efficace.

Le règlement intérieur du CA est reconduit.

VOTE			
PRESENTS 19	POUR 19	CONTRE	ABSTENTION

- Convention avec intervenant extérieur pour le CESC-Rochelais

À l'aide de l'annexe 6) convention de collaboration 2022/2023,

Il s'agit d'une intervention déjà réalisée. Madame LEGRAS demande l'autorisation des membres du CA de régler la facture.

VOTE			
PRESENTS 19	POUR 19	CONTRE	ABSTENTION

- Autorisation de conclure des marchés inférieurs à un an

À l'aide de l'annexe 7) rapport Vie Matérielle et Financière,

Sans remarques, ni questions, Madame LEGRAS nous demande de voter :

VOTE			
PRESENTS 19	POUR 19	CONTRE	ABSTENTION

- Autorisation de conclure des marchés supérieurs à un an

À l'aide de l'annexe 7) rapport Vie Matérielle et Financière,

Madame LEGRAS demande l'autorisation de signer le renouvellement des marchés existants.

Monsieur DOUSSET précise que les nouveaux contrats seront soumis au vote du CA. Il nous précise également que de faire parti de groupement diminue les coûts.

Monsieur DOUSSET nous présente les dépenses d'énergie (ex : le gaz) selon les prévisions de la région. Elles vont subir une très forte augmentation (+750%). La dotation de financement pour 2023 qui est prévue, en tiendra compte. Les versements de la région seront ajustés en conséquence.

Monsieur DOUSSET nous donne des informations en ce qui concerne le chauffage et l'isolation. Une sonde extérieure commande le chauffage à l'intérieur de l'établissement. Les thermostats sont réglés et ne sont pas réglables individuellement. L'objectif est d'ajuster au mieux la température.

Voici quelques propositions des membres du CA :

- les gestes citoyens doivent être communiqués (éteindre les lumières en partant, attention à l'aération des salles ...)
- faisons un appel aux idées
- dans la mesure du possible, il faudrait chauffer différemment les bâtiments en fonction de leur exposition

Monsieur DOUSSET présente ce qui est déjà fait. Le CDI a été isolé. Le bâtiment D a été équipé de LED.

VOTE			
PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19		

- Règlement de la commande publique 2023

À l'aide de l'annexe 8) règlement de la commande publique 2023,

Sans remarques, ni questions, Madame LEGRAS nous demande de voter :

VOTE			
PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19		

- Programme d'utilisation de la Taxe d'Apprentissage 2022-2023

À l'aide de l'annexe 9) programme d'utilisation de la Taxe d'Apprentissage 2022-2023,

Madame LEGRAS explique la forte baisse des versements à cause de l'évolution de la réglementation. L'équipe du lycée a mis en place une action de relance avec une campagne d'e-mailing l'an passé. Cette action sera renouveler cette année. Il faudra même la développer.

La taxe d'apprentissage est utilisée pour des actions pédagogiques ou pour renouveler le matériel (ex : informatique). Elle est réservée à la filière concernée et les dépenses sont cadrées.

VOTE			
PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19		

- Tarifs SRH-Préparation du budget 2023

À l'aide de l'annexe 10) tarifs du Service Restauration et Hébergement pour l'année 2023,

Sans remarques, ni questions, Madame LEGRAS nous demande de voter :

VOTE			
PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19		

- Tarifs divers hors SRH-Préparation du budget 2023

À l'aide de l'annexe 11) tarifs divers de l'année 2023,

Monsieur DOUSSET présente les tarifs et précise qu'ils n'ont pas augmenté. Une représentante du personnel non enseignant précise que les ascenseurs ne fonctionnent plus avec une clé. Monsieur DOUSSET répond que le tarif de remplacement de la clé d'ascenseur est maintenue comme il reste un ascenseur à clé.

Madame Neveur demande pourquoi y a-t-il un distributeur de préservatifs et pas encore de distributeur de protections hygiéniques gratuites ?

La représentante des élèves répond qu'une action est en cours par la MDL. Madame BLONDY suggère se renseigner auprès de l'université qui le propose. La ville de La Rochelle propose peut-être quelque chose également.

VOTE			
PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19		

- Clés de répartition pour les charges communes ALO/SRH

À l'aide de l'annexe 12) clés de répartition pour les charges communes ALO/SRH,

Monsieur DOUSSET explique que la consommation est estimée par des ratios « approcher au plus ». Elle est établie par l'établissement. La région demande la pose de compteur pour estimer la consommation. Cependant, l'usage des compteurs ne permet pas d'établir d'estimations précises dans les cas de petits débits.

VOTE			
PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19		

- Règlement intérieur du CFA

À l'aide de l'annexe 13) nouveau règlement intérieur du CFA,

Madame LEGRAS précise que le règlement concerne les apprentis et le personnel des BTS SAM et DCG.

Sans remarques, ni questions, Madame LEGRAS nous demande de voter :

VOTE			
PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19		

- Affectation crédits globalisés

À l'aide de l'annexe 14) affectation des crédits globalisés,

Monsieur DOUSSET précise que les droits de reproduction représentent un montant fixé par élève.

VOTE			
PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19		

- Décisions budgétaires modificatives pour information et pour vote

À l'aide de l'annexe 15) Décisions budgétaires modificatives présenter pour vote p25,

Monsieur DOUSSET explique que l'augmentation des coûts entraîne la modification des prélèvements. La hausse des prix du papier résulte de l'augmentation des coûts de reproduction. En ce qui concerne l'équipement, il s'agit du renouvellement du matériel. Pour la maintenance, 3 salles de colle ont été entièrement refaites. La quincaillerie qui a permis de remettre en service certaines fenêtres coûte cher. Un contrôle d'accès a également été changé. Les produits d'entretien ont augmenté. Et, une hausse du prix du gaz est à prévoir.

Un représentant des professeurs demande pourquoi, en salle des professeurs, un espace est isolé ? Monsieur COLAS répond qu'une recherche est en cours pour trouver l'origine d'une infiltration d'eau.

En ce qui concerne la partie SRH, les denrées alimentaires subissent l'inflation.

Madame NEVEUR demande si le service TURBOSELF est efficace. Madame LEGRAS répond que oui. Il reste des progrès à faire pour réduire le gaspillage alimentaire.

Les représentants des élèves proposent de mettre le pain en fin de ligne. Madame LEGRAS précise que c'est en cours.

Madame NEVEUR propose de faire des dons aux associations. Pourquoi pas un « too good to go » au lycée.

Monsieur DOUSSET explique que le don aux associations est très compliqué à mettre en place à cause de la réglementation sanitaire et de la réglementation du personnel.

Madame LEGRAS explique que tout ce qui est préparé et qui n'est pas servi au self, est retravaillé, transformé pour être resservi.

Les propositions d'un parcours citoyen des lycéens, de l'adaptation du dosage des assiettes (réduire la taille des assiettes ?) et la mise en place d'une campagne de communication sont également évoquées.

Monsieur DOUSSET précise que les projets en attente viendront réguler le fonds de roulement à 15 jours.

VOTE			
PRESENTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION
19	19		

VI Questions diverses

À l'aide de l'annexe 16) Présentation du programme 2022-2023 de la MDL/CVL.

Les représentants des élèves précisent que le programme s'inscrit dans la continuité des actions engagées l'année précédente.

Madame LEGRAS souligne l'investissement et le travail de l'équipe de la MDL.

L'ordre du jour épuisé, Madame le Proviseur clôt la séance à 20H00.

La secrétaire de séance,



Caroline BROCAILLE

Le président,



Anita LEGRAS